



Stimuler les emplois décents pour les jeunes en Afrique

Appel à notes conceptuelles

Date limite pour la présentation des notes conceptuelles : le 8 octobre 2018



Table des matières

1. À propos des organisations partenaires	1
2. Contexte et justification.....	2
3. Objectifs et portée	2
4. Thèmes de recherche prioritaires.....	3
5. Activités admissibles au projet	5
6. Budget et calendrier du projet.....	5
7. Qui peut présenter une demande	5
8. Directives pour présenter une demande.....	6
9. Critères de sélection	7
10. Processus de demande et échéancier	8
11. Lignes directrices relatives aux notes conceptuelles.....	9
12. Pièces jointes	10

1. À propos des organisations partenaires

CRDI

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société d'état canadienne qui finance la recherche dans des pays en développement afin de faire progresser les connaissances et de résoudre les problèmes pratiques de développement. S'inscrivant dans les activités liées aux affaires étrangères et au développement du Canada, le CRDI investit dans le savoir, l'innovation et les solutions afin d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance dans les pays en développement. Le CRDI collabore avec de nombreux intervenants, notamment des organisations de la société civile, des instituts de recherche sur les politiques publiques, des organismes régionaux et des services gouvernementaux de pays en développement afin de susciter des changements positifs à grande échelle. Grâce à son [programme Emploi et croissance](#), le CRDI vise à améliorer les perspectives d'emploi et les possibilités économiques des groupes vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes, et à favoriser une économie plus inclusive.

INCLUDE

[INCLUDE](#), la plateforme de connaissances sur les politiques de développement inclusif, promeut l'élaboration de politiques axées sur les données probantes qui portent sur le développement inclusif en Afrique, grâce à la recherche, à la mise en commun des connaissances, et au dialogue sur les politiques. Cette plateforme réunit des chercheurs provenant de pays africains et des Pays-Bas qui travaillent avec le secteur privé, des organisations non gouvernementales et les gouvernements afin d'échanger des connaissances et des idées sur la façon de tisser de meilleurs liens entre la recherche et les politiques sur le développement inclusif en Afrique. Sur le plan thématique, INCLUDE se concentre sur les emplois productifs, la protection sociale et les actions stratégiques aux fins du développement inclusif. Les activités de recherche, de mise en commun des connaissances et de dialogue sur les politiques qui concernent les emplois productifs se concentrent surtout sur les emplois productifs pour les femmes et les jeunes. Enfin, la plateforme INCLUDE a été lancée par le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.

Organisation internationale du travail (OIT)

L'[OIT](#) est l'organisme des Nations Unies qui s'occupe du monde du travail. Il établit les normes de travail, promeut les droits au travail, et encourage les occasions d'emploi décentes, l'amélioration de la protection sociale, ainsi que le renforcement du dialogue sur les questions liées au travail. L'OIT possède une structure unique et réunit des représentants des travailleurs, des employeurs et des gouvernements. Par ailleurs, il s'est engagé depuis longtemps à promouvoir le travail décent pour les jeunes par l'entremise de la promotion; de la production et de la diffusion des connaissances; de conseils stratégiques et techniques; et du renforcement des capacités.

L'OIT joue un rôle de chef de file dans le cadre de [l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes](#). Cette dernière rassemble une alliance de partenaires engagés, y compris des gouvernements, des partenaires sociaux, des jeunes et des représentants de la société civile, des fondations, des universités, le système de l'ONU, le secteur privé et au-delà, en vue de prendre des mesures à l'égard des priorités thématiques aux échelles régionale et nationale, de partager des connaissances, et de tirer profit des ressources pour créer davantage d'emplois de meilleure qualité pour les jeunes.

2. Contexte et justification

L'emploi des jeunes représente l'un des défis les plus urgents pour les décideurs politiques. En Afrique, environ 122 millions de jeunes accéderont au marché du travail au cours de la prochaine décennie, soit presque trois fois plus que le nombre d'emplois salariés stables qui devraient être créés. Des millions de jeunes occupent des emplois du secteur informel qui sont précaires, peu rémunérés et souvent dangereux, ou travaillent dans des fermes familiales en échange d'une rémunération faible ou sans rémunération (Fox, Senbet et Simbanegavi, 2016). L'effet des changements technologiques sur la qualité et la quantité des emplois est incertain.

L'exploitation du potentiel des jeunes en Afrique demeure au cœur des programmes des bailleurs de fonds et des gouvernements. Même si cela a permis de mobiliser les ressources et l'engagement politique dans l'ensemble de la région, le problème de l'emploi chez les jeunes indique que les progrès ont été fragmentés et lents. Des approches inclusives et novatrices sont nécessaires pour trouver des solutions durables qui pourront être mises à l'échelle, y compris des approches qui permettront de créer de nouveaux emplois et des débouchés économiques pour les jeunes, et qui les prépareront pour l'avenir du travail.

Un certain nombre de questions urgentes demeurent sans réponse : Quelle est l'intervention - ou la combinaison d'interventions - la plus efficace afin de stimuler les emplois productifs pour les jeunes marginalisés en milieu rural et urbain ? Quelles sont les interventions réussies qui peuvent être déployées à grande échelle et qu'est-ce qui fonctionne pour les jeunes dans des contextes fragiles ? Comment passer des projets pilotes à petite échelle à des interventions à grande échelle ? Le manque de données empiriques pour orienter les politiques et les interventions constitue un obstacle majeur qui empêche de résoudre le problème de l'emploi des jeunes sur le continent. La recherche peut jouer un rôle clé pour combler cette lacune importante.

Les jeunes ne forment pas un groupe homogène. En effet, le sexe, le statut socioéconomique et la localité façonnent les expériences des jeunes à bien des égards. Les jeunes peu éduqués dans les régions rurales nécessitent différentes interventions que les jeunes éduqués dans les zones urbaines qui recherchent un emploi payé du secteur structuré. De même, les normes sexospécifiques façonnent les expériences et les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes lorsqu'ils doivent accéder au financement, faire la transition des études au marché du travail, ou diriger une entreprise. Il faudra recueillir des données probantes pertinentes pour le contexte qui permettront de prendre en compte cette intersectionnalité et de trouver des solutions éprouvées qui fonctionneront pour différentes catégories de jeunes.

3. Objectifs et portée

Le présent appel fait partie d'une initiative de recherche financée par plusieurs bailleurs de fonds qui a pour but de stimuler les emplois décents pour les jeunes en Afrique. Cette initiative vise à fournir des éléments clés, des directives pratiques et des outils aux décideurs ainsi qu'aux praticiens afin de les aider à réaliser leurs aspirations concernant la production de changements positifs à vaste échelle. L'initiative

de recherche se positionne dans le cadre de [l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes](#), soit le projet global et inclusif approuvé par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination qui vise à étendre les mesures prises par les pays et leur impact sur l'emploi des jeunes dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les objectifs du présent appel sont les suivants :

- **Renforcer l'ensemble des données probantes** sur l'apprentissage durable et efficace, le développement des compétences et les liens avec le marché, ainsi que les mesures d'aide à l'emploi qui visent à stimuler les débouchés économiques afin de faciliter la transition des jeunes vers le travail décent.
- **Favoriser l'apprentissage et le partage des expériences** grâce à un dialogue multipartite à l'échelle nationale et entre les pays.
- **Fournir aux jeunes des occasions de participer activement** à la production de connaissances, au dialogue sur les politiques et à des initiatives qui renforcent leur employabilité.

Celui-ci fait partie d'une série d'appels qui sont prévus au cours des deux prochaines années pour aider les gouvernements, la société civile et les acteurs du secteur privé à concevoir des interventions efficaces et novatrices qui augmenteront les débouchés économiques des jeunes en Afrique.

Axée sur l'Afrique subsaharienne, cette initiative appuiera les projets de recherche de fine pointe qui aborderont l'un des thèmes de recherche prioritaires décrits ci-dessous. Nous recherchons des propositions qui sont axées sur les systèmes, novatrices et fondées sur des pratiques; et qui font directement appel aux intervenants clés et peuvent orienter les mesures prises dans un ou plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne.

L'accent sera mis sur la recherche appliquée, intégrée ou liée aux pratiques, ce qui favorisera un apprentissage continu pour éclairer la mise à l'échelle ou la conception des programmes. Par ailleurs, cette approche approfondira la dialogue sur les politiques grâce à des données probantes pertinentes sur la question du « comment faire » et fournira des boucles d'apprentissage dans la mise en oeuvre des programmes et des politiques. Les travaux seront ancrés dans des contextes précis, y compris des contextes fragiles. Enfin, on s'attend à ce que les résultats présentent un intérêt plus général et alimentent les discussions panafricaines sur l'emploi des jeunes.

4. Thèmes de recherche prioritaires

Le présent appel se concentre sur les deux thèmes suivants :

- **Thème 1** : Les compétences générales et les emplois numériques pour les jeunes
- **Thème 2** : Les approches efficaces pour favoriser le mentorat et les programmes d'apprentissage en cours d'emploi.

S'attaquer aux contraintes sexospécifiques qui empêchent les jeunes femmes d'améliorer leurs débouchés économiques et d'accéder à un travail décent est un aspect crucial à prendre en compte dans l'ensemble des thèmes.

Thème 1 : Les compétences générales et les emplois numériques pour les jeunes

Les jeunes femmes et hommes d'Afrique font face à des changements importants et sans précédent dans le monde du travail, lesquels sont alimentés par la technologie, la démographie, les changements climatiques et la mondialisation. Les systèmes de développement des compétences et d'éducation ont besoin de solutions novatrices et durables pour anticiper et combler rapidement les besoins en compétences en constante évolution, et ce, afin de préparer les jeunes en Afrique aux emplois du 21^e siècle.

Il est essentiel que les jeunes acquièrent des compétences fondamentales et de base, ainsi que des compétences professionnelles essentielles, afin qu'ils puissent s'adapter aux besoins évolutifs du marché du travail et profiter de nouvelles possibilités technologiques. La recherche a démontré que non seulement les compétences professionnelles essentielles (que l'on appelle souvent les compétences générales) augmentent l'employabilité, mais qu'elles contribuent également à un large éventail de résultats positifs en matière de développement de la jeunesse, allant de la prévention des conflits et de la violence à la participation citoyenne dynamique et éclairée ainsi qu'à l'amélioration de la santé, y compris la santé reproductive (YEFG 2017). Par ailleurs, la formation axée sur des compétences, y compris les programmes d'éducation technique et professionnelle qui visent à préparer les jeunes au marché du travail, se concentre principalement sur les compétences techniques. Pourtant, il est maintenant largement admis que les compétences générales sont essentielles pour que les jeunes puissent obtenir des emplois ou diriger des entreprises prospères (par exemple, voir Montalvao et coll., 2017; YEFG 2017). Il faudra trouver des modèles sexospécifiques concluants pour inculquer des compétences générales ainsi que des façons d'intégrer de telles compétences aux systèmes d'éducation officiels et aux programmes d'apprentissage en cours d'emploi en vue d'avoir un impact d'envergure.

À la lumière des progrès technologiques qui transforment rapidement le monde du travail, il existe également un besoin urgent de s'assurer que l'Afrique prépare ses jeunes aux emplois du 21^e siècle. La création de possibilités dans l'économie numérique grâce à la formation axée sur l'acquisition de compétences numériques de base, intermédiaires et avancées exige des données probantes solides sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et pour qui, ainsi qu'un examen approfondi de la demande de compétences numériques. Par ailleurs, les efforts visant à préparer les jeunes de l'Afrique aux emplois du 21^e siècle doivent aller de pair avec les stratégies et les politiques génératrices d'emplois qui augmentent la demande de jeunes travailleurs dans l'économie numérique. Enfin, il faudra mieux comprendre les schémas de croissance et les économies politiques de l'Afrique, les outils clés, ainsi que le rôle des politiques économiques et d'emploi afin de favoriser la création d'emplois numériques pour les jeunes.

Les propositions présentées dans le cadre du présent thème peuvent aborder les questions de recherche liées aux compétences générales ou aux emplois numériques, ou à une combinaison des deux.

Thème 2 : Les approches efficaces pour favoriser le mentorat et les programmes d'apprentissage en cours d'emploi.

Les occasions limitées de mentorat et d'apprentissage en cours d'emploi constituent l'un des principaux obstacles auxquels sont confrontés les jeunes Africains lorsqu'ils font la transition des études au marché du travail. Malgré le récent intérêt manifesté à l'égard des programmes d'apprentissage et de leur modèle axé sur la demande, il y a encore beaucoup à apprendre au sujet de leur efficacité en Afrique et des facteurs qui entraînent leur succès - allant des normes de qualité et de l'adoption par les employeurs jusqu'aux coûts et aux avantages pour les jeunes, les systèmes d'éducation et de formation, ainsi que les employeurs. Il en va de même pour les initiatives de mentorat dans le cadre desquelles il existe un manque de connaissances mondiales sur ce qui fonctionne et leur incidence sur la situation des jeunes sur le marché du travail, y compris les jeunes femmes.

Les propositions présentées dans le cadre du présent thème peuvent aborder les questions de recherche liées au mentorat ou aux programmes d'apprentissage en cours d'emploi, ou à une combinaison des deux.

5. Activités admissibles au projet

Les projets admissibles à l'aide de l'initiative de recherche doivent porter sur au moins l'une des activités interreliées suivantes :

- **La recherche active** sur les interventions visant les principales contraintes qui empêchent les jeunes femmes et hommes d'améliorer leurs débouchés économiques et d'accéder à un travail décent;
- **La détermination des interventions et des politiques efficaces** qui encouragent une croissance productrice d'emplois et durable.

6. Budget et calendrier du projet

Les projets devraient débuter au cours du premier trimestre de 2019, et le calendrier des projets devrait prévoir que les travaux seront exécutés sur une période d'au plus 24 mois; au cours de cette période, toutes les activités de recherche et de diffusion doivent être menées à bien, et le rapport final doit être produit.

Les candidats doivent fournir un résumé du budget proposé, et le budget total ne doit pas excéder 500 000 dollars canadiens.

7. Qui peut présenter une demande

Les institutions ou les consortiums d'institutions qui ont une forte présence en Afrique subsaharienne et qui possèdent les compétences suivantes sont invités à présenter une note conceptuelle :

- **Type d'organisation** : La recherche proposée peut être menée par une institution de recherche, des consortiums de recherche, ou une organisation non gouvernementale ou un partenaire de mise en oeuvre possédant de solides capacités de recherche. Les bailleurs de fonds, les organismes des Nations Unies, les organisations multilatérales ainsi que les équipes de recherche indépendantes ne sont pas admissibles au présent appel à propositions.
- **Collaboration** : Les consortiums de recherche qui ne sont pas situés en Afrique subsaharienne doivent démontrer qu'ils ont établi des collaborations Sud-Sud ou Nord-Sud, selon le cas. La priorité sera accordée aux consortiums dont l'établissement principal est situé dans un pays du Sud. Enfin, les partenariats entre les organisations de recherche ou les consortiums ainsi que les organismes de mise en oeuvre sont fortement encouragés.
- **Pays visés par la recherche** : La recherche proposée doit être menée dans un ou plusieurs pays en Afrique subsaharienne. La priorité sera accordée aux recherches qui portent sur des pays à faible revenu.

8. Directives pour présenter une demande

Les demandes doivent contenir les éléments suivants :

- Une note conceptuelle complète, laquelle devra être présentée à l'aide du formulaire de demande en ligne sur le site FluidReview (directives figurant ci-dessous).
- Un (1) exemple de travail passé pour démontrer la capacité d'exécuter des travaux de recherche rigoureux sur le sujet proposé, y compris la capacité d'intégrer une analyse sexospécifique.
- Le budget prévisionnel comprenant la ventilation des coûts dans les différentes catégories budgétaires.
- Les curriculums vitae des membres de l'équipe de recherche (chaque CV ne peut compter plus de deux pages).

9. Critères de sélection

Les demandes seront évaluées en fonction des critères d'évaluation suivants :

Critères d'évaluation	Pondération (%)
Pertinence <ul style="list-style-type: none">• L'harmonisation de la proposition avec les objectifs et la portée de l'appel.• Une approche claire visant à s'attaquer aux contraintes sexospécifiques, laquelle sera intégrée à la conception et à l'analyse de la recherche.• Une démonstration claire que les travaux proposés portent sur des questions cruciales qui présentent un intérêt ou une préoccupation pour les programmes et les politiques.• La possibilité d'application à grande échelle.	25
Qualité et rigueur <ul style="list-style-type: none">• La clarté des questions et des objectifs de la recherche.• La pertinence et la rigueur méthodologique.• L'innovation (par exemple, en ce qui concerne la démarche, les partenariats ou les extrants).	25
Stratégie d'utilisation des résultats de recherche <ul style="list-style-type: none">• Des plans clairs relatifs à l'utilisation des résultats de la recherche et la capacité de produire des extrants pertinents sur le plan des politiques qui sont conformes au contexte du pays de l'étude.• La qualité de l'analyse des intervenants ainsi que la faisabilité de l'approche proposée pour l'échange de connaissances avec un groupe élargi d'intervenants et leur utilisation par ces derniers.• Des plans clairs pour faire participer les intervenants pertinents, y compris les partenaires de mise en oeuvre.	25
Qualité de l'équipe de recherche <ul style="list-style-type: none">• Les antécédents des membres de l'équipe de recherche, y compris les extrants de recherche reconnus à l'échelle internationale (p. ex., des publications à comité de lecture dans un domaine pertinent) et la capacité de recherche sur la mise en oeuvre.• Les points forts de la composition de l'équipe, y compris sa capacité d'intégrer un éventail de disciplines pertinentes.• Une stratégie de mise en oeuvre claire et une propriété partagée entre les partenaires de recherche.	25
Total	100 %

10. Processus de demande et échéancier

Les demandes doivent être présentées en ligne au plus tard le 8 octobre 2018 à 17 h (HNE). Les demandes peuvent être présentées en français ou en anglais. Seules les demandes complètes seront examinées. Les demandes reçues après la date butoir ne seront pas prises en considération. Les équipes retenues seront invitées à participer à un atelier d'élaboration de recherche. La date et le lieu seront confirmés lors de l'annonce des candidats présélectionnés.

Le processus de demande comprend les étapes suivantes :

- Le lancement de l'appel à notes conceptuelles
- La sélection des demandes admissibles
- La présélection des demandes par le comité de sélection et la prestation d'une rétroaction aux candidats
- L'atelier de recherche
- La présentation des propositions complètes en fonction de la rétroaction obtenue lors de l'atelier
- La sélection finale des projets par le comité de sélection

11. Lignes directrices relatives aux notes conceptuelles

Modèle de note conceptuelle (disponible en ligne sur FluidReview)

Renseignements sur le projet :

Titre du projet

Pays visé(s) par la recherche

Durée du projet (en mois)

Budget total demandé (en CAD)

Thème : [Thème 1: Compétences générales ou emplois numériques pour les jeunes; Thème 2 : Approches efficaces pour favoriser le mentorat et les programmes d'apprentissage en cours d'emploi].

Résumé du projet (maximum de 500 mots, y compris les renseignements sur les objectifs, les résultats attendus et les répercussions).

Renseignements sur les candidats

Établissement principal et coordonnées du chercheur principal (nom, titre, adresse de courriel et numéro de téléphone)

Type d'établissement

Établissement(s) partenaire(s) et personne-ressource (le cas échéant)

Contexte et justification (maximum de 750 mots)

- Décrire la problématique que le projet souhaite adresser, en relation avec cet appel à notes conceptuelles.
- Articuler de façon claire les questions de recherche et les objectifs du projet.
- Décrire la façon dont les travaux proposés enrichiront les connaissances.

Pertinence (maximum de 500 mots)

- Décrire quels problèmes ou difficultés le projet proposé peut aider à résoudre, quelle différence le projet peut accomplir, et de quelle façon il peut contribuer à un impact à large échelle.

Méthodologie/approche (maximum de 1 000 mots)

- Décrire l'approche méthodologique générale, y compris une brève explication et une justification des méthodes précises et de l'approche de mise en oeuvre qui seront utilisées.
- Décrire la façon dont votre recherche intégrera une analyse sexospécifique.

Résultats et extrants (maximum de 500 mots)

- Décrire les résultats et les extrants concrets, ainsi que l'applicabilité des résultats de la recherche. La note conceptuelle doit décrire une voie d'impact claire.

Utilisation des résultats de la recherche (maximum de 750 mots)

- Démontrer une stratégie claire d'utilisation des résultats de recherche, y compris l'auditoire cible, la mobilisation des intervenants clés, le niveau d'engagement au cours du cycle de recherche, et les approches à adopter en matière de partage des connaissances.
- Décrire l'approche proposée pour surveiller les progrès et mesurer les répercussions.

Équipe de projet (maximum de 500 mots)

- Fournir des renseignements sur la composition de l'équipe du projet et la répartition des responsabilités.

Défis et risques (maximum de 500 mots)

- Décrire les principaux défis et risques que vous prévoyez en ce qui concerne l'exécution des travaux, ainsi que la façon dont ils seront atténués.
- Souligner les besoins et les domaines liés au renforcement des capacités.

12. Pièces jointes

- Les curriculum vitae des membres de l'équipe de recherche (chaque CV ne peut compter plus de deux pages).
- Un exemple d'un travail passé pour démontrer la capacité d'exécuter des travaux de recherche rigoureux sur le sujet proposé, y compris la capacité d'intégrer une analyse sexospécifique.
- Le budget prévisionnel comprenant la ventilation des coûts dans les différentes catégories budgétaires. Indiquer tout appui en nature ou tout cofinancement existant pour le projet.